

**ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS A LA COMMISSION DE LA
FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Le Président de l'université

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D. 719-20 et D. 719-21 ;

Vu les statuts de l'Université de Tours ;

Vu la décision DAJ/n°2019-587 du Président de l'Université en date du 14 novembre 2019 portant convocation des électeurs ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales auxquelles il a été procédé les 4 et 5 mars 2020 ;

Vu la décision de démission de M. Benoît Du Bouet du Portal en date du 06 mars 2020 comme membre désigné suppléant de la liste « Bouge ton Campus », au sein du secteur 4.

DÉCIDE**CFVU – Secteur 1****Article 1 : Répartition des sièges**

Conformément aux articles susvisés du code de l'éducation, les sièges sont répartis comme suit :

Nombre de sièges	3	Liste A : Uni pour l'avenir	239 voix
Inscrits	5556		
Votants	589	Liste B : Bouge ton Campus	266 voix
Pourcentage de participation	10,60%		
Bulletins de blancs et nuls	9	Liste D : UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité !	75 voix
Suffrages exprimés	580		
Quotient électoral	193,33		

	Suffrages exprimés	1 ^{ère} répartition au quotient électoral	Reste	2 ^e répartition au plus fort reste	Nombre total de siège
Liste A : Uni pour l'avenir	239	1	45, 67	0	1
Liste B : Bouge ton campus	266	1	72, 67	0	1
Liste C : UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité !	75	0	75	1	1

Article 2 : Proclamation des élus

Sont en conséquence proclamés élus (par ordre alphabétique) :

TITULAIRES	SUPLÉANTS	LISTE
Hélène HERBAUT	Adrien HAUTEREAU	UNI POUR L'AVENIR
Kanely RADHA	Marvin GUILCHER	BOUGE TON CAMPUS
Leilou TOURBIER	Abdoulaye DIAFATE	UNEF

CFVU – Secteur 2

Article 3 : Répartition des sièges

Conformément aux articles susvisés du code de l'éducation, les sièges sont répartis comme suit :

Nombre de sièges	5	Liste A : Uni contre les blocages et pour l'avenir pour l'avenir	180 voix
Inscrits	9104	Liste B : Bouge ton Campus	614 voix
Votants	1132	Liste C : Etudiant-e-s pour une Université d'émancipations	149 voix
Pourcentage de participation	12,43	Liste D : Cap à droite	38 voix
Bulletins de blancs et nuls	23	Liste E : UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité !	128 voix
Suffrages exprimés	1109		
Quotient électoral	221,80		

	Suffrages exprimés	1 ^{ère} répartition au quotient électoral	Reste	2 ^e répartition au plus fort reste	Reste	3 ^e répartition au plus fort reste	Reste	4 ^e répartition au plus fort reste	Nombre total de siège
Liste A : Uni contre les blocages et pour l'avenir	180	0	180	1	0	0	0	0	1
Liste B : Bouge ton campus	614	2	170,40	0	170,40	1	0	0	3
Liste C : Etudiant-e-s pour une Université d'émancipations	149	0	149	0	149	0	149	1	1
Liste D : Cap à droite	38	0	38	0	38	0	38	0	0
Liste E : UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité !	128	0	128	0	128	0	128	0	0

Article 4 : Proclamation des élus

Sont en conséquence proclamés élus (par ordre alphabétique) :

TITULAIRES	SUPLÉANTS	LISTE
Iona AYREULT	Oscar BRETONNEAU	BOUGE TON CAMPUS
Théa BOISSEAU	Maxime SENNEPIN	BOUGE TON CAMPUS
Julie CHARPENTIER	Léo CORDAT	ETUDIANT-E-S SOLIDAIRES
Vincent CUCCHIARO	Axelle PISCIOтта	UNI CONTRE LES BLOCAGES
Maxence POILE	Océane HUET	BOUGE TON CAMPUS

CFVU – Secteur 3

Article 5 : Répartition des sièges

Conformément aux articles susvisés du code de l'éducation, les sièges sont répartis comme suit :

Nombre de sièges	4	Liste A : Bouge ton Campus	531 voix
Inscrits	6098		
Votants	703		
Pourcentage de participation	11,53		
Bulletins de blancs et nuls	17	Liste B : UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité !	155 voix
Suffrages exprimés	686		
Quotient électoral	171,50		

	Suffrages exprimés	1 ^{ère} répartition au quotient électoral	Reste	2 ^e répartition au plus fort reste	Nombre total de siège
Liste A : Bouge ton Campus	531	3	16,50	0	3
Liste B UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité !	155	0	155	1	1

Article 6 : Proclamation des élus

Sont en conséquence proclamés élus (par ordre alphabétique) :

TITULAIRES	SUPLÉANTS	LISTE
Julie DEGUINE	Mathis LECLERC	BOUGE TON CAMPUS
Kadiatou N'DIAYE	Cedric Kokou THONOU	UNEF
Quentin RAVEAU	Lucile LOUNNAS	BOUGE TON CAMPUS
Enzo ROSSI	Flavie CENICO	BOUGE TON CAMPUS

CFVU – Secteur 4

Article 7 : Répartition des sièges

Conformément aux articles susvisés du code de l'éducation, les sièges sont répartis comme suit :

Nombre de sièges	4	Liste A : Bouge ton Campus	876 voix
Inscrits	9560		
Votants	903		
Pourcentage de participation	9,45		
Bulletins de blancs et nuls	27		
Suffrages exprimés	876		
Quotient électoral	219		

	Suffrages exprimés	1 ^{ère} répartition au quotient électoral	Reste	2 ^e répartition au plus fort reste	Nombre total de siège
Liste A : Bouge ton Campus	876	4			4

Article 8 : Proclamation des élus

Sont en conséquence proclamés élus (par ordre alphabétique) :

TITULAIRES	SUPLÉANTS	LISTE
François ANGELOU-THIMEL		BOUGE TON CAMPUS
Nicolas GATE	Paul HARNAY	BOUGE TON CAMPUS
Katerine MORENO SUAREZ	Hélène LAFFON	BOUGE TON CAMPUS
Fanta OUATTARA	Coralie JARRAUD	BOUGE TON CAMPUS

Article 9 : Affichage des résultats

La présente décision sera affichée dans les locaux de l'université.

Fait à Tours, le 6 mars 2020

Mis en ligne

06 MARS 2020

Le Président,



Philippe VENDRIX



VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Tout électeur ainsi que le président de l'université et le recteur ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ce recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable présenté devant la commission de contrôle des opérations électorales au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Le recours est à adresser à :

Université de Tours
M. le Président de la commission des opérations électorales
Direction des affaires juridiques
60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1